

Bulletin Technique et Développement N°6

Saison 2019-2020



Plateau de matchs du 18 janvier 2020

Coulommiers

Votre RDV sera envoyé une fois les engagements terminés

L'engagement se fait via le site de la FFVolley **Jusqu'au mercredi 13 janvier** (minuit)
24 équipes maximum (2^{ème} plateau possible si le nombre d'équipe le permet)

Les documents de la saison :

Vous pouvez les télécharger sur le site du comité : www.cdvb77.fr > Documents > Plateaux

- [Organisation d'un plateau de matchs](#) (pdf)
- [Plateaux de matchs - Feuille de scores](#) (pdf)
- [Plateaux de matchs - Feuille de résultats](#) (pdf)

Engagement

Dans la rubrique « Saisie des licences », accédez à l'espace clubs « Gestion des licences » :

- Identifiez-vous à l'aide de votre numéro d'affiliation de club et de votre mot de passe de saisie licence, puis cliquez sur « engagement Départemental - Comité de Seine-et-Marne ».
- Créez le nouveau formulaire d'engagement de votre ou vos équipe(s) en confirmant ou en modifiant les informations demandées.
- **Indiquez le nombre d'équipes engagées dans le champ commentaire (ex : 3 équipes).**
- Validez à l'étape suivante pour une vérification attentive des données saisies.

Extrait du règlement

2x2 : Les équipes sont composées de 2 joueurs.

Pas de remplaçant, sauf si le club est représenté par un nombre impair de joueurs.

Généralité :

- La mixité est autorisée.
- Le joueur doit être titulaire d'une licence COMPETITION VOLLEY BALL, BEACH VOLLEY ou ÉVÉNEMENTIELLE et être régulièrement qualifié.
- En cas de joueur(s) isolé(s), des joueurs de clubs différents peuvent jouer ensemble.

Dans ce cas, inscrire un nouveau club portant le nom des deux clubs. Les frais d'engagement seront alors répartis.